

Un 1^{er} forum très fréquenté à Sedan

Le vendredi 23 novembre après-midi et le samedi 24 novembre toute la journée, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes, l'Agence Nationale des Services à la Personne (ANSP) et la Direction départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (DDTEFP) des Ardennes ont organisé à Sedan, le premier forum des services à la personne du département.



Les exposants ont largement détaillé les domaines d'intervention des services à la personne et souligné leur dynamisme actuel. Ils ont aussi expliqué longuement au public le fonctionnement du Cesu pré-financé et du Cesu bancaire, notamment dans un cycle de conférences et d'exposés où sont intervenus l'Agence nationale des services à la personne, la Banque Postale et l'Urssaf. Plus de 350 visiteurs ont fréquenté le premier forum des services à la personne des Ardennes. C'est dire toute l'importance de la manifestation qui participe à la croissance des services et que la CCI des Ardennes entend poursuivre en 2008.

Contact : Valérie de la Ville Fromoit,
tél : 03 24 56 62 40
mail : vdelaVillefromoit@ardennes.cci.fr

Le forum libre d'entrée a présenté aux Ardennais l'offre des services à la personne dans leur département, un secteur d'activité en pleine expansion et très créateur d'emplois (13 000 en 2006 sur le territoire national). La CCI des Ardennes avait invité notamment tous les comités d'entreprises ardennais.

Dans la salle Cunin Gridaine de la CCI, ce forum a réuni vingt exposants dont douze structures agréées de services à la personne (Adhap Services, Alliance Services Ardennes, Alter Ego, Assyst 08, Dehay Services Verts, Duty Services, S.S.A.P., Mutualité Française Ardennes, Travail Partage, Domicile Action 08, ADMR et ADAPAH) sur les vingt-deux travaillant dans les Ardennes et qui sont titulaires d'un agrément de l'Etat. Le forum a accueilli de surcroît un émetteur du chèque emploi service universel (La Banque Postale), une banque (La Caisse d'Epargne) et des opérateurs institutionnels dont la CCI, l'ANSP, la DDTEFP, l'ANPE, l'URSSAF et le Conseil général des Ardennes (la DISA). Le gouvernement a lancé cette année un vaste plan de professionnalisation des services à la personne. Le 16 mars à Sedan, la CCI des Ardennes avait déjà organisé avec succès une conférence de sensibilisation des entreprises à l'utilisation du chèque emploi service universel préfinancé (CESU) dont les services à la personne sont les principaux promoteurs.

Une troisième session du stage de développement commercial

Dans le cadre de l'enquête conduite par la CCI des Ardennes, les prestataires de services ont exprimé leur besoin en matière de développement commercial. La CCI leur a donc proposé une formation de deux jours (deux fois une journée à un mois d'intervalle) sur le thème « savoir vendre ses produits et ses services », une formation pratique bien adaptée aux TPE et PME de services. Le module de formation (190 euros TTC par personne pour les deux jours) permet aux stagiaires de connaître les mécanismes de la communication, de maîtriser les techniques de négociations, de développer leurs capacités commerciales et de marketing face à la concurrence ou à l'indifférence des clients, d'analyser les comportements de leurs clientèles pour mieux s'y adapter et d'acquérir une méthode de vente pratique.



Compte tenu du succès de deux premières sessions, la CCI des Ardennes en organise une troisième le 7 février et le 6 mars 2008. A l'issue des deux jours de stages, les participants aux deux sessions précédentes ont également souhaité participer à une troisième journée de perfectionnement. Elle se tiendra le 28 février 2008.